

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2024

LOI EUROPÉENNE SUR L'ESPACE (N°1944) - (N° 1991)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 29, après le mot :

« spatiale, »

insérer les mots :

« notamment de la Lune et de Mars, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'appel.